

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Bac-Professionnel-2019-les-resultats-definitifs-sont-parus>



école & société

Bac Professionnel 2019 : les résultats définitifs sont parus

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : vendredi 20 mars 2020

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Pour la session 2019, 210 644 candidats de la voie pro se sont présentés sur 759 100 pour l'ensemble des bacheliers, ce qui représente 27,74 % des candidats. Il y a eu cependant 5800 candidats en moins par rapport à la session 2018.

Légère baisse du taux de réussite

Le taux de réussite s'élève à 82,44 %, il est en légère baisse de 0,4% par rapport à 2018. Les filles réussissent mieux que les garçons dans les 2 grands secteurs de la production et des services. Le taux s'élève à 85,5 % pour chacun des 2 secteurs alors qu'il est respectivement de 80,6% et 79,5% pour les garçons.

Des mentions en augmentation

Dans la note de la DEPP* de mars, il est intéressant de noter que la part des candidats au baccalauréat professionnel admis avec mention augmente de 1,2 % passant de 40,5% en 2018 à 41,7% en 2019. Il n'est pas précisé la répartition entre les différentes mentions. On remarque que les épreuves professionnelles participent de façon très importante à l'obtention d'une mention au baccalauréat professionnel. L'effet positif de cette épreuve est plus marqué au sein des spécialités des services (+ 12,8 points) que de celles de la production (+ 11,5 points).

Des résultats différents selon les académies

L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève est plus faible dans les académies d'Amiens, de Dijon et de Poitiers, et plus élevée dans les académies de Toulouse, Paris et Rennes.

Pas d'information sur le lien diplôme intermédiaire-Bac

Domage, la DEPP ne fournit pas d'information sur le lien entre diplôme intermédiaire et bac pro. Il serait intéressant de connaître le nombre d'élèves qui obtiennent le DI sans obtenir le bac pro. Connaître la corrélation entre l'obtention du bac pro et l'obtention du diplôme intermédiaire aurait pu nourrir la réflexion sur la suppression du diplôme intermédiaire qui va faire l'objet d'un décret très prochainement.

* Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance